



Rapport annuel 2021

Multi-Accueil Les Petits Chéris

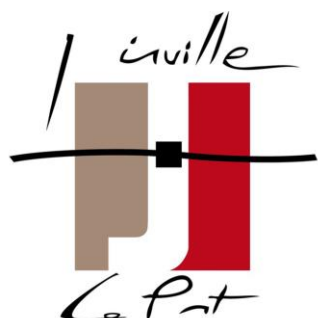
6 bis rue Henri Vel Durand – 94340 Joinville Le Pont

Votre contact :

Laura Promeneur, Responsable de secteur La Maison Bleue

laurapromeneur@la-maison-bleue.fr

www.la-maison-bleue.fr



SOMMAIRE

Evénements marquants de l'année 2021	1
L'année 2021 a naturellement été marquée par la crise sanitaire. Il était important de souligner d'autres faits marquants.....	1
Volet Administratif et Quantitatif	6
Les chiffres de l'accueil	7
Les relations avec la collectivité et les tutelles	11
L'activité	12
La démarche Qualité La Maison Bleue	14
Le personnel	18
Volet Accueil des Familles	21
L'inscription	22
La vie des parents à la crèche	23
Volet Accueil des enfants.....	26
L'accueil.....	27
Le déroulement de journée	35
L'éveil culturel, artistique et sensoriel	38
Le travail institutionnel	44
Les objectifs 2022.....	52
Volet Sécurité et développement durable.....	53
Les travaux et la sécurité	54
La démarche durable et responsable	55

Evénements marquants de l'année 2021

L'année 2021 a naturellement été marquée par la crise sanitaire. Il était important de souligner d'autres faits marquants.

1. La plateforme 1000-premiers-jours.fr accompagne les jeunes parents

Pour éviter que des parents se retrouvent seuls face à cette période, le « parcours 1 000 jours », lancé en septembre 2019, vise à les accompagner : faciliter l'accès aux services de santé et de soins, fournir une information fiable en termes de nutrition, améliorer les modes de garde, proposer des congés parentaux, etc.

La mise en ligne de 1000-premiers-jours.fr et de son application est une étape supplémentaire pour cet accompagnement des parents. Ce site destiné aux futurs parents et parents d'enfants de moins de 2 ans propose des conseils pratiques et des informations scientifiquement validées autour des trois piliers fondamentaux de la santé pendant la période des 1000 premiers jours (sécurité environnementale, alimentation et sécurité affective).



Ainsi, on y trouve de nombreuses informations autour des questions que les parents peuvent se poser dès le projet de grossesse, sur l'environnement, la grossesse, le développement de bébé et la parentalité. Dans une tonalité qui se veut bienveillante et soutenante, le site aborde de nombreux sujets tels que l'allaitement, les substances chimiques, l'alimentation de bébé, la relation avec bébé, les soutiens à la parentalité, le bien-être dans le couple, etc.

2. Norma : nouveau cadre réglementaire

Après deux ans de concertation, le nouveau cadre réglementaire applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant (également connu sous le nom de NORMA) a vu le jour avec la publication de différents textes.

L'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles, tout d'abord, qui définit les grands axes de la réforme. Elle instaure notamment une Charte nationale d'accueil du jeune enfant (qui sera publiée par arrêté du 23 septembre 2021) et autorise les professionnels de la Petite Enfance à administrer les traitements ou soins prescrits par un médecin. Elle prévoit également le contrôle des antécédents judiciaires pour tous les adultes s'occupant de jeunes enfants.

De cette ordonnance ont découlé des décrets et arrêtés qui en fixent les modalités et conditions d'application. Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements

d'accueil de jeunes enfants en constitue la pierre angulaire pour les établissements d'accueil du jeune enfant. Y sont entre autres définis les catégories de crèches, les procédures d'autorisation, les qualifications et quotités de temps exigées pour diriger une structure ou encadrer les enfants, les modalités de l'accueil en surnombre, les conditions de l'administration des soins, le rôle du Référent Santé Accueil Inclusif, etc.

Ce décret est complété d'un arrêté du 31 août 2021, fixant le référentiel bâtimentaire opposable à ces structures.

Une première FAQ a également été publiée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale le 13 décembre 2021, afin de préciser certaines dispositions, comme par exemple les délais d'entrée en vigueur de ce nouveau corpus réglementaire.

3. L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN)

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) est une association à but non lucratif de protection de l'enfance dans les espaces numériques. Leur credo consiste à former et informer les adultes afin qu'ils soient en mesure d'accompagner et de protéger leurs enfants au sein des espaces numériques. Pour y parvenir, ils proposent différentes solutions d'accompagnement online (à travers notamment notre site internet) mais également au travers de formations, de conférences, groupes de parole, ... sur des thématiques qui inquiètent et questionnent les parents ou les professionnels de l'enfance. Nous nous mobilisons pour permettre à l'ensemble des adultes de se questionner et légitimer leur posture éducative afin d'éviter que le numérique ne soit un sujet de tensions, de crispations ou d'inquiétudes que cela soit dans une dimension parentale ou professionnelle. Le saviez-vous ?

👉 50% des enfants de 18 mois regardent la télévision tous les jours (source : cohorte ELFE sur 18 000 enfants - INSERM-INED Déc 2018). La surexposition aux écrans des jeunes enfants est devenue en quelques années un enjeu de santé publique.

C'est pourquoi La Maison Bleue a invité en octobre ses collaborateurs, notamment ses équipes en crèches, à un atelier de sensibilisation animé par l'observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique en lien avec Préfecture de la région d'Île-de-France.

L'occasion pour les équipes de renforcer leurs connaissances pour accompagner toujours au mieux les familles au quotidien.



4. Gestion de la crise sanitaire liée à la Covid19

Fermeture

- **Organisation** de la fermeture des crèches
- **Communication aux familles, clients, tutelles...**
- Mise en place d'une **cellule de crise** jusqu'au déconfinement

Durant la fermeture

- **Mise en place d'astreinte opérationnelle** pour assurer un continuum administratif et relationnel vis-à-vis des familles
- **Maintien de quelques crèches ouvertes**, notamment hospitalières, pour les personnels soignants et prioritaires
- **Communication Familles quotidienne sur l'appli** et les réseaux sociaux, et envoi d'un e-mailing d'information chaque semaine (idées d'activités pour les enfants, conseils pour les parents, etc.)
- **Communication clients chaque semaine** pour les informer
- **Mise en place d'une hotline psychologique** pour les familles et les professionnels
- **Plan de reprise de l'activité** afin de mettre en œuvre les mesures pour assurer la sécurité des enfants, parents, professionnels...

Réouverture des crèches

- **Réouverture des crèches** en s'appuyant sur l'expérience des crèches ouvertes (mesures barrières...), kit de réouverture pour aider les directrices et directeurs de crèche (protocoles, documents préparés par la Direction Petite Enfance, matériels de sécurité – masques, thermomètres frontaux, solution hydroalcoolique...)
- **Communication préalable** à toutes les familles et aide pour préparer le retour en crèche
- **Affichages sur site** pour garantir les gestes barrières
- **Communication parents et clients chaque semaine** par email pour les informer



5. Fiche d'identité du Multi-Accueil

Nom	Multi-Accueil Les Petits Chéris
Adresse	6 bis rue Henri Vel Durand 94340 Joinville le Pont
Statut	☒ Délégation de Service Public ☐ Crèche inter-entreprises ☐ Crèche marché article 30 ☐ Crèche mixte
Date du contrat	Du 2 Janvier 2017 au 31 août 2024
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Val de Marne le 23 décembre 2016, modifié par un arrêté du 9 septembre 2021 (pour une augmentation de la capacité de la crèche à 37 berceaux).
Date d'ouverture	02/01/2017
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R ☐ 4 ^{ème} catégorie ☒ 5 ^{ème} catégorie
Capacité d'accueil <i>selon autorisation de fonctionnement</i>	De janvier à septembre 2021, capacité de 30 berceaux A partir de septembre 2021, capacité augmentée à 37 berceaux.
Enfants accueillis	64 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	82,89 %
Equipe de Direction	Mme Laetitia ARNAUD, Educatrice de jeunes enfants, Directrice A partir d'octobre 2021, Mme Marine PEREIRA, Educatrice de jeunes enfants, Directrice
Prestations proposées	☒ Accueil régulier ☒ Accueil occasionnel ☒ Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 8 h 00 à 19 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	• Confinement national : du 06 au 25 avril 2021 • Fêtes de fin d'année : du 27 au 31 décembre 2021 inclus • Jours fériés • Pont de l'ascension le vendredi 15 mai 2021 • Journées pédagogiques : 24/05/2021 et 29/10/2021.

6. Vos interlocuteurs

Céline DEGRAEVE

Directrice Régionale

Laura PROMENEUR

Responsable de Secteur

Marine PEREIRA

Directrice

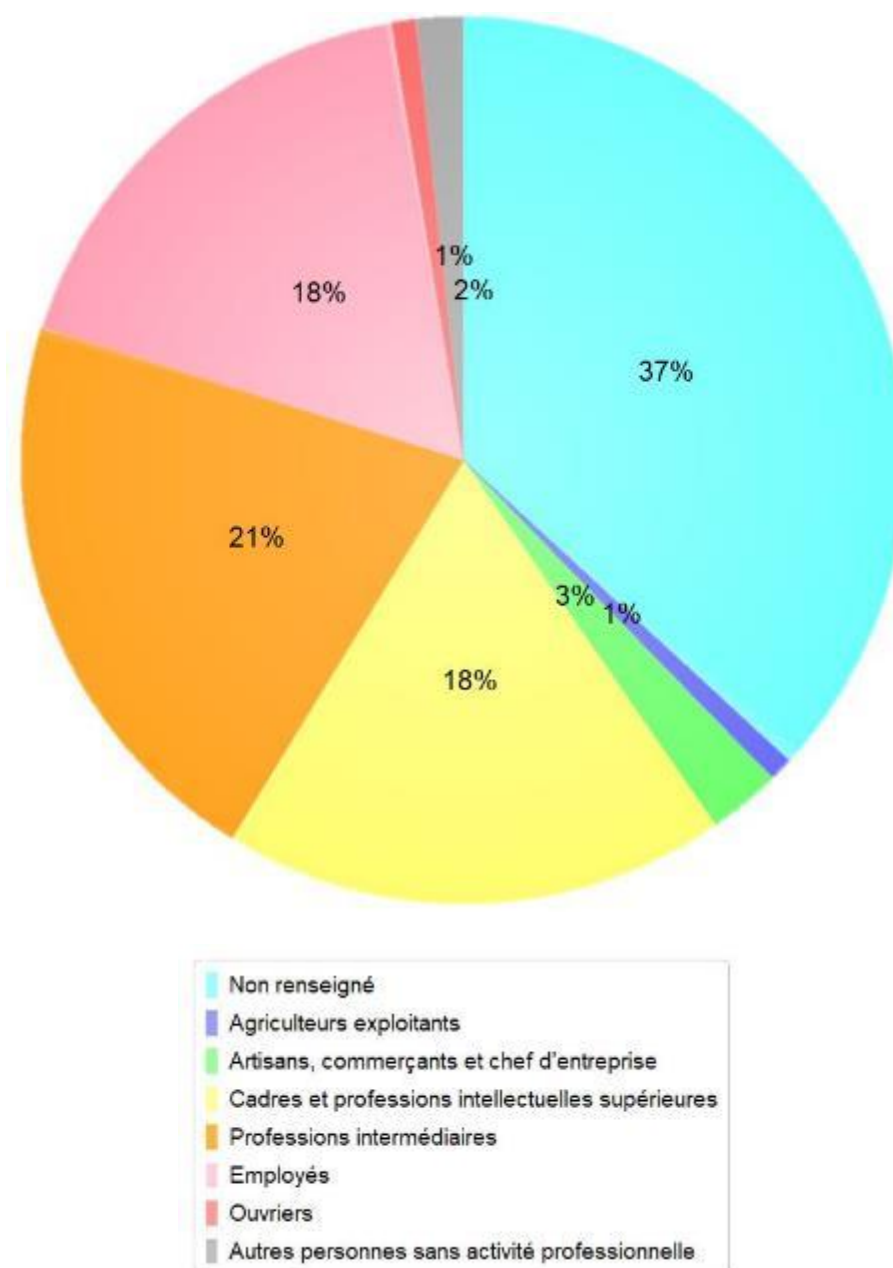
Volet Administratif et Quantitatif



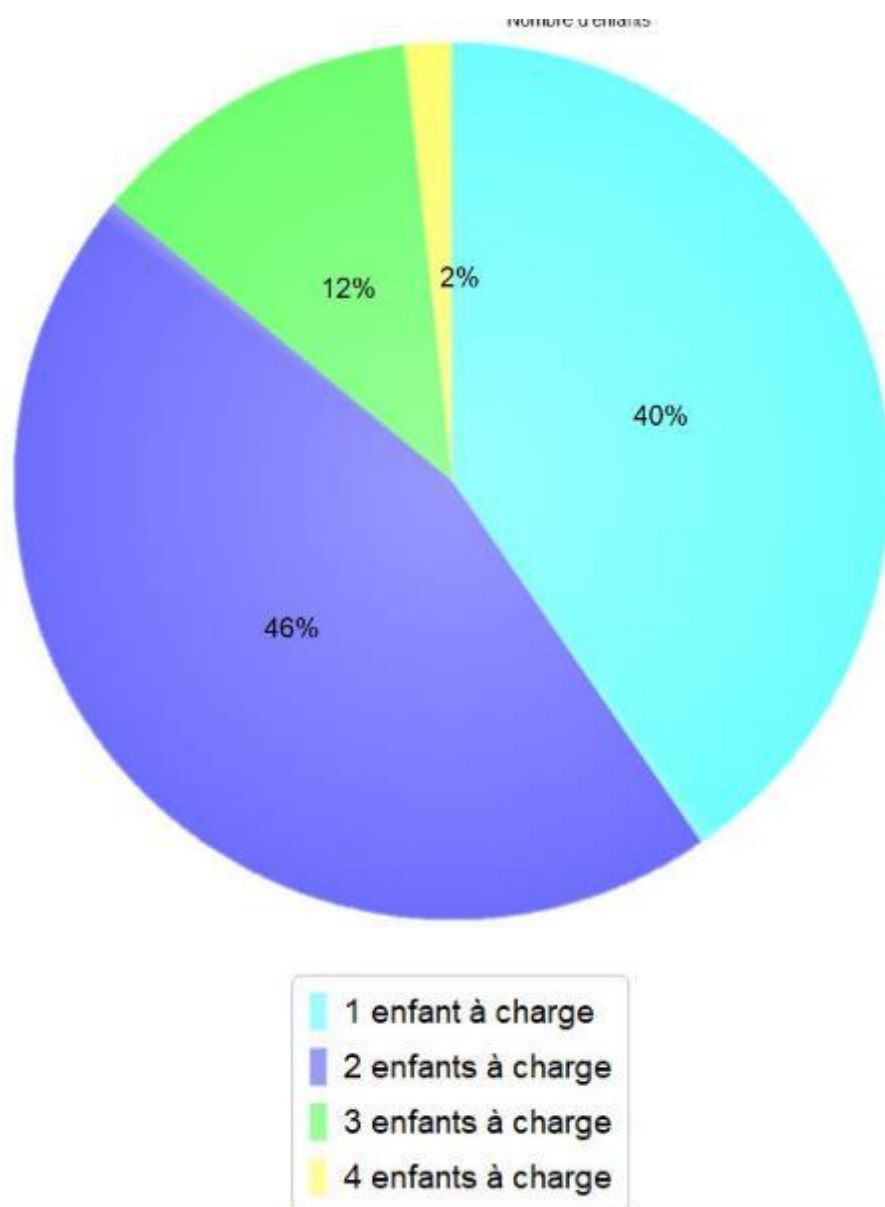
Les chiffres de l'accueil

1. Typologie des Familles

Par catégories socio-professionnelles

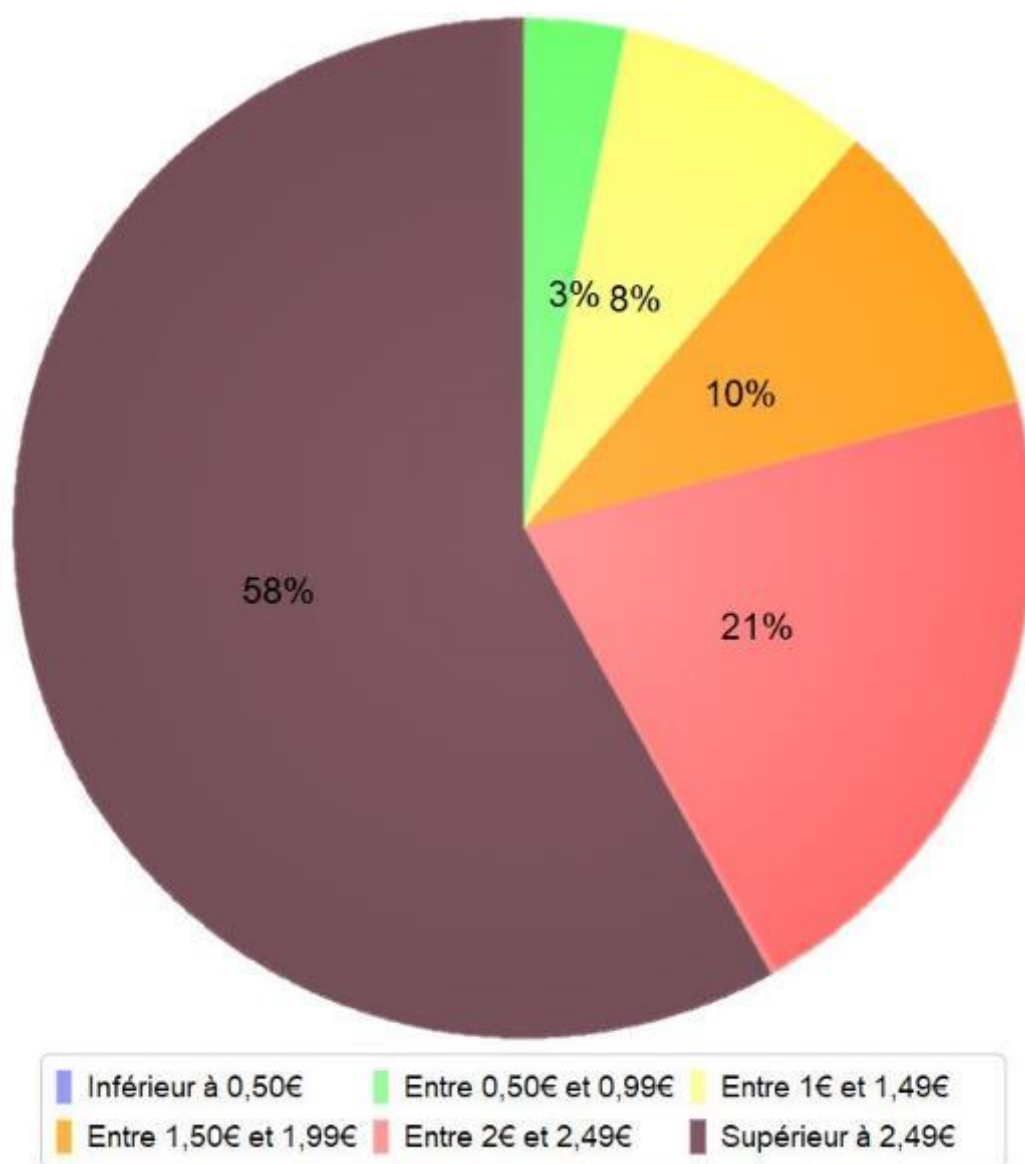


Par nombre d'enfants



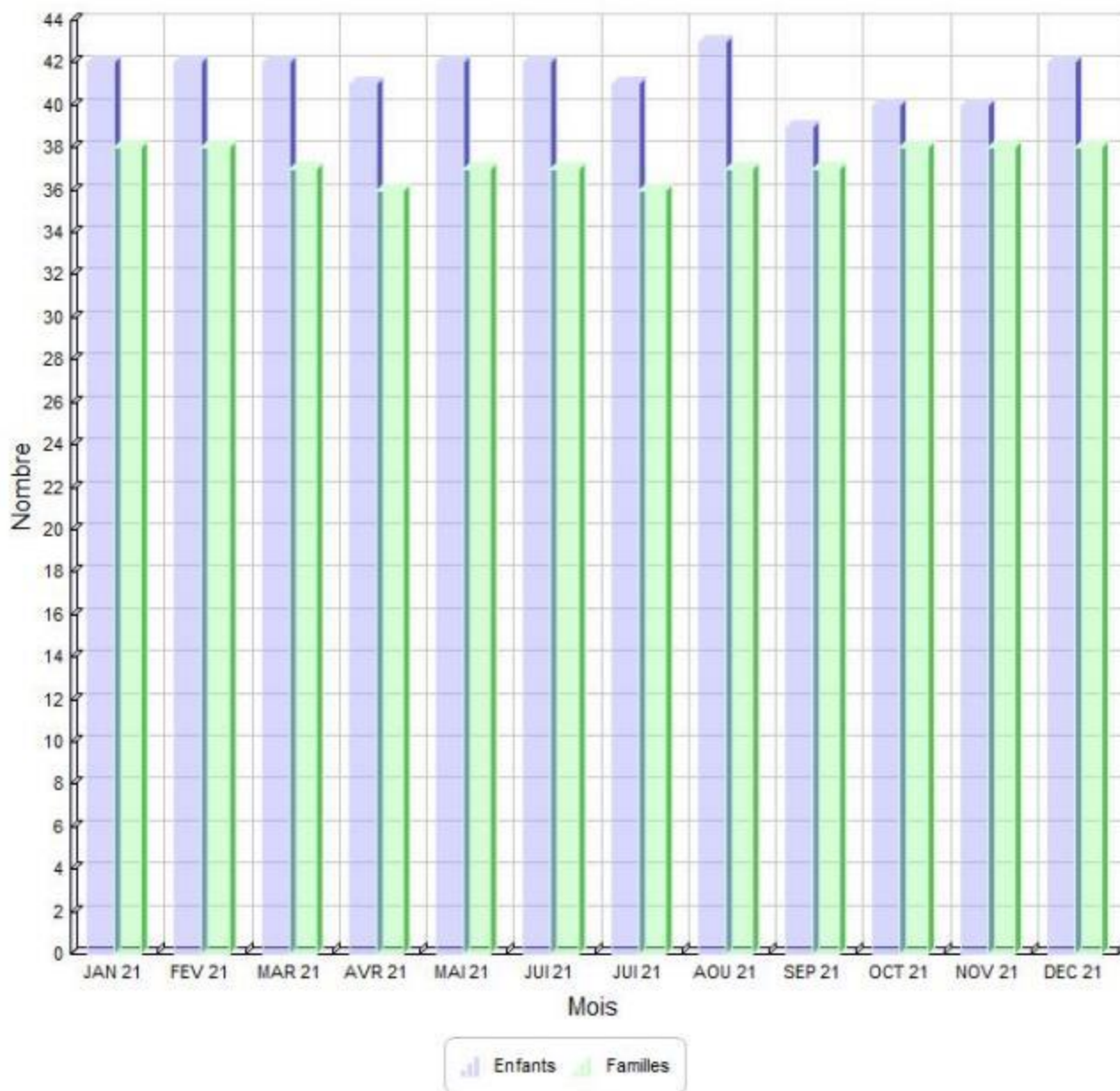
Par participation familiale

En 2021, la participation familiale moyenne est de 2,73 €, pour une facture moyenne de 446,77 €.



2. Enfants et familles accueillies (file active)

En 2021, la crèche a accueilli 64 enfants de 57 familles.



Les relations avec la collectivité et les tutelles

1. Rencontres avec la Ville de Joinville

Une rencontre avec la ville de Joinville le Pont a été organisée le 24 novembre 2021, en présence de Mme SEGURET et Mme AZAN, représentantes de la Ville et de Mme PROMENEUR, Responsable de Secteur La Maison Bleue, ainsi que Mme PEREIRA, Directrice de la crèche.

2. Visites de tutelles et autres

Visite de la Protection Maternelle et infantile le 18/01/2021.
Cette visite a donné lieu à des préconisations qui font l'objet d'un suivi par la Responsable de Secteur.

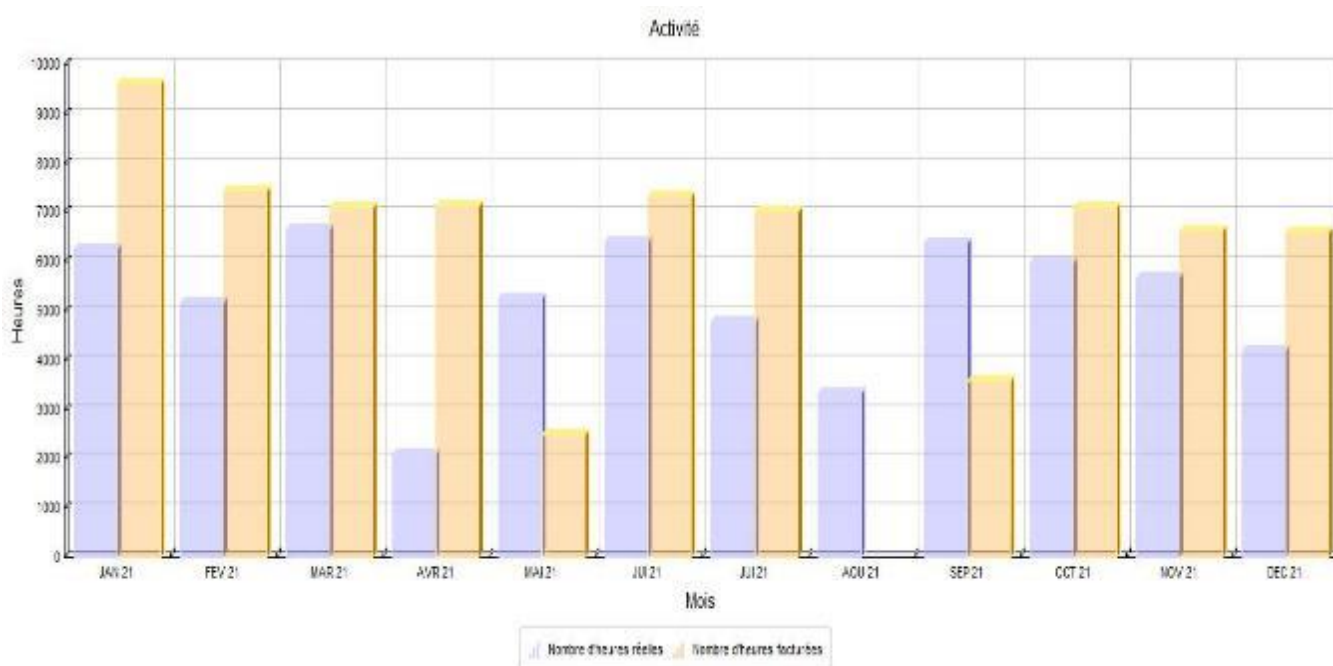
L'activité

1. L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

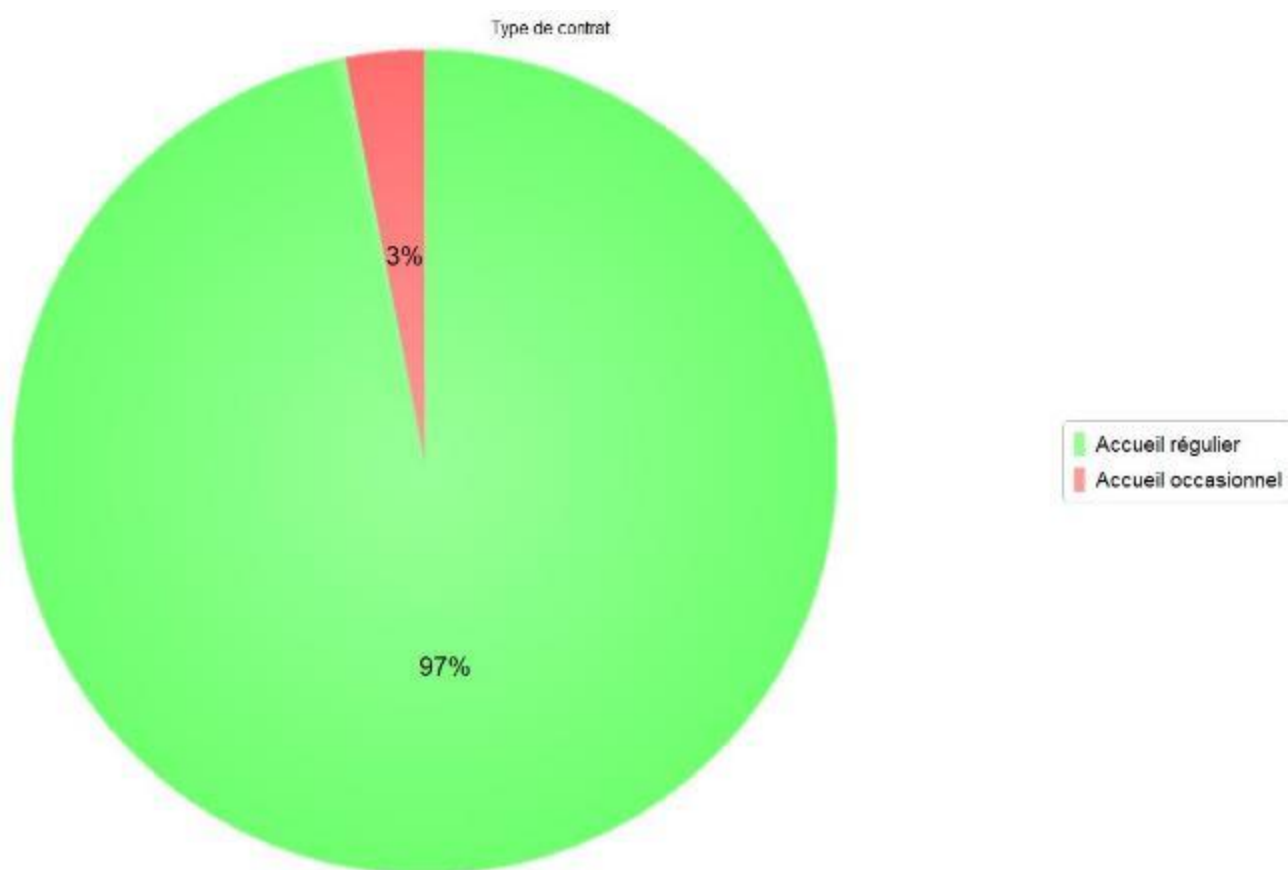
	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	62 133,44	5 177,79	71,56%
Facturé(e)	71 966,89	6 542,44	82,89%

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »

2. Répartition des contrats d'accueil



La démarche Qualité La Maison Bleue

1. Définition de la démarche Qualité

La **démarche Qualité** de La Maison Bleue est un **projet d'entreprise** qui s'appuie sur **l'ensemble des fonctions de l'entreprise, siège et crèches** (sites) pour :

- Proposer les meilleurs services ou prestations à nos clients (parents et collectivité)
- Améliorer la satisfaction de nos clients (parents et collectivité)
- Accompagner nos salariés

Moyens mis en place pour garantir l'efficacité de la démarche

Pour y parvenir, La Maison Bleue a structuré sa démarche en créant une fonction de Responsable Qualité chargée de mettre en place les **outils** et **process** permettant de :

- Répondre aux attentes des clients et aux évolutions réglementaires
- Animer le déploiement des outils sur l'ensemble des sites

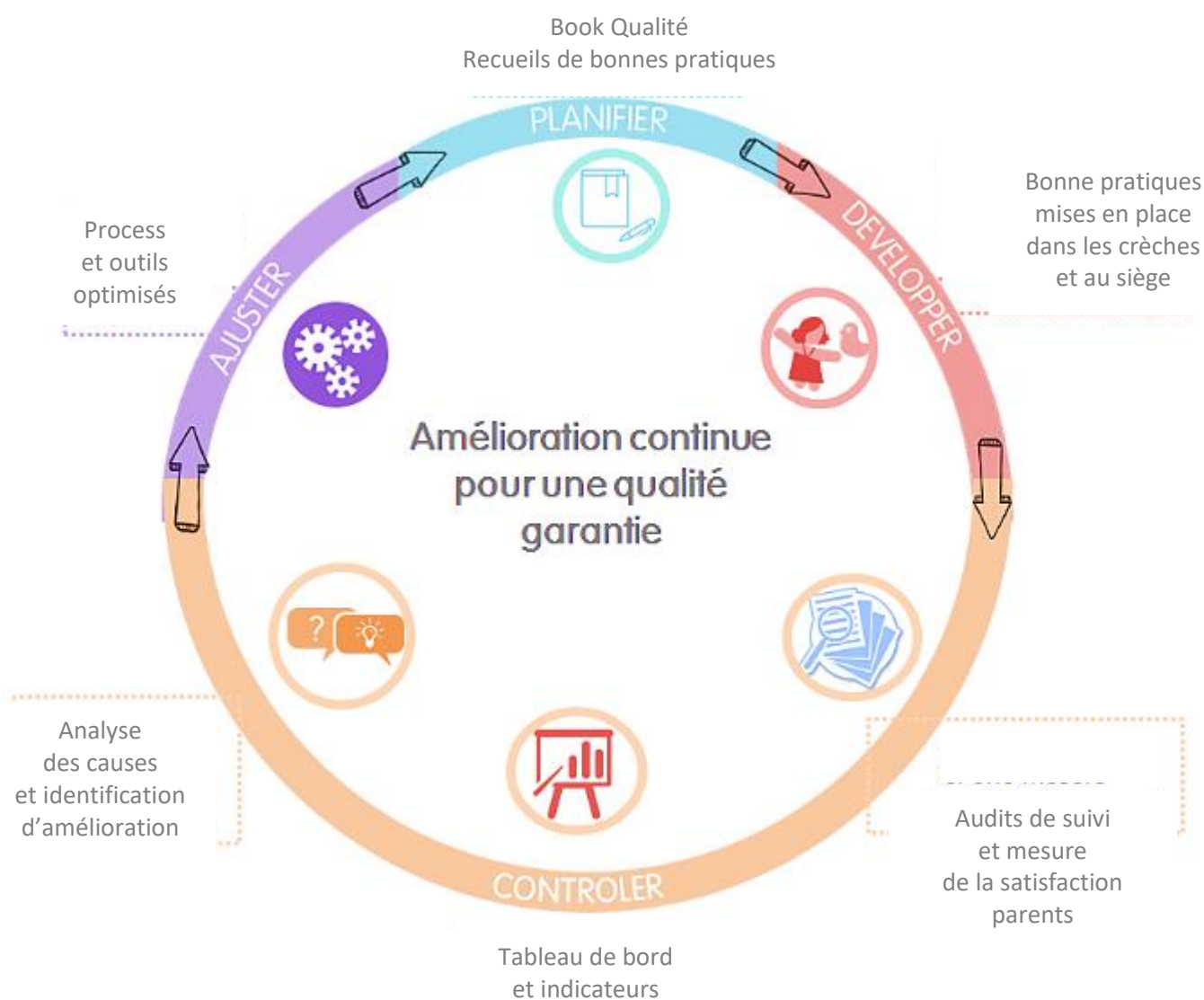
Ces process et outils sont réunis dans les **books qualité**. Ils apportent les instructions nécessaires aux collaborateurs des crèches et du siège pour accomplir leurs missions dans le respect du projet éducatif La Maison Bleue et les règles d'organisation. Ils portent sur les thèmes de la **pédagogie**, la **sécurité**, **l'accueil des enfants**, la **gestion des ressources humaines**, les **fonctions opérationnelles, logistiques** et **financières** et le suivi de leur bonne application.

La méthodologie retenue pour animer cette démarche est celle de **l'amélioration continue**. Elle consiste en un effort permanent pour améliorer les prestations et les processus.

Schéma de l'amélioration continue de la démarche qualité

L'amélioration continue La Maison Bleue est basée sur le concept de la **roue de Deming** dont les étapes peuvent être traduites comme suit :

- **PLANIFIER** : Fixer des objectifs lors de la rédaction des procédures (délais à respecter...)
- **DEVELOPPER** : Appliquer les procédures et utiliser les outils qualité
- **CONTROLLER** : Auditer le respect des procédures, mesurer, suivre les indicateurs
- **AJUSTER** : Rappeler les règles définies, former, mettre à jour les process et outils qualité pour atteindre les objectifs



2. Satisfaction des parents

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

100 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

21 familles répondantes

Les résultats des enquêtes de satisfaction sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Font l'objet d'un **plan d'amélioration continue** au niveau du Groupe

Les résultats du questionnaire de satisfaction se trouvent dans le dossier d'annexes au rapport d'activité.

3. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un **pôle Qualité** qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement le service des **Opérations** et le service **Petite Enfance**.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la / le responsable de secteur dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche et son/sa responsable de secteur dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par le/la directrice, le/la responsable de secteur, le/la référente pédagogique sous la supervision de la responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite. Les préconisations émises sont ajoutées au plan d'actions de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la/le responsable de secteur et le cas échéant, les procédures sont enrichies.

Détail des audits 2021

Audits pédagogiques

- Février 2021, audit mené par Doriane GODEFROY, référente pédagogique
- Octobre 2021, auto-audit mené par Marine PEREIRA, Directrice

Audits qualité mensuels

- Réalisés chaque mois par la Directrice et suivi par la Responsable de Secteur

Le personnel

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- La crèche a connu une augmentation d'agrément de 30 à 37 berceaux et un changement de professionnels à la rentrée de septembre, ainsi 6 nouvelles professionnelles ont rejoint la crèche
- Arrivé de la nouvelle Directrice, Mme PEREIRA, Educatrice de Jeunes Enfants, en octobre 2021

1. La composition de l'équipe au 31 décembre

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice	1	Educateur de jeunes enfants	Arrivée en octobre 2021
Educatrice de jeunes enfants	1	Educateur de jeunes	
Médecin		Diplômée en médecine	3h/mois
Psychologue		Diplôme de psychologue	6h/mois
Auxiliaire de puériculture	0	Auxiliaire de puériculture	En congé maternité
Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
Auxiliaire de puériculture	0.4	Auxiliaire de puériculture	En temps partiel thérapeutique
Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
Auxiliaire de crèche	1	BEP Carrière sanitaire et sociale	
Auxiliaire de crèche	1	Cap Petite Enfance	
Auxiliaire de crèche	1	Cap Petite Enfance	
Auxiliaire de crèche	1	Cap Petite Enfance	
Auxiliaire de crèche	1	Cap Petite Enfance	

Agent de crèche	0	BEP sanitaire et sociale	En congé maternité
Agent de crèche	1	Expérience auprès d'enfant	
Agent technique	1	Expérience entretien locaux	

2. Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans le catalogue de formations proposées à toutes les équipes de La Maison Bleue. Ainsi les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

Forte de son partenariat avec ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

2.1 Actions de formations conduites en 2021

Formation	Date	Fonction	Durée (h)
La pédagogie opérationnelle MAC	Du 08 au 10/03/2021	Directrice	9
Parcours de management Directeurs MAC	Du 07/04 au 01/07/2021	Directrice	9
Retour sur les fondamentaux pédagogiques	04/05/2021	Directrice	5
Recruter avec efficacité	05/05/2021	Directrice	3
Intégrer l'ADP dans son management quotidien	17/05/2021	Directrice	3
Entretien annuel et procédure disciplinaire	19/05/2021	Directrice	3
Organisation du temps de travail	02/06/2021	Directrice	3
Audit et auto-évaluation pédagogique	04/06/2021	Directrice	3
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - MAC	30/11/2021	Educatrice de Jeunes Enfants	7
Les gestes d'urgence à l'enfant	17/12/2021	Auxiliaire de Puériculture	7
Total			52

3. Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
21 ans	INFA	Du 18/10/2021 au 12/11/2021	Auxiliaire de puériculture
28 ans	AFEC / POINT F	Du 25/10/2021 au 10/11/2021	CAP petite enfance
33 ans	Ressources formations	Du 02/11/2021 au 07/12/2021	Cap Petite enfance
20 ans	INFA	Du 11/10/2021 au 12/11/2021	Auxiliaire de puériculture
18 ans	Saint honoré	Du 08/11/2021 au 18/02/2022	Educatrice de jeunes enfants

Volet Accueil des Familles



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la **collectivité**. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la ville et des possibilités d'accueil de la structure. La crèche propose également places entreprises



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant. Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil). Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil des habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique. Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vit leur enfant.

1. La communication

La communication entre la famille et la professionnelle

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices, de la référente de l'enfant), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés)

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein du Multi-Accueil avec le psychologue ou le médecin de la crèche :

- Une réunion de rentrée, **dans chaque section les 18,19 et 20 octobre 2021**

La communication entre la crèche et toutes les familles

- Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. Sur ces panneaux sont inscrites toutes les informations utiles pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- D'autres informations utiles



La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.

La communication entre la crèche et les familles : L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice le directeur, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités passées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



2. La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.



Volet Accueil des enfants

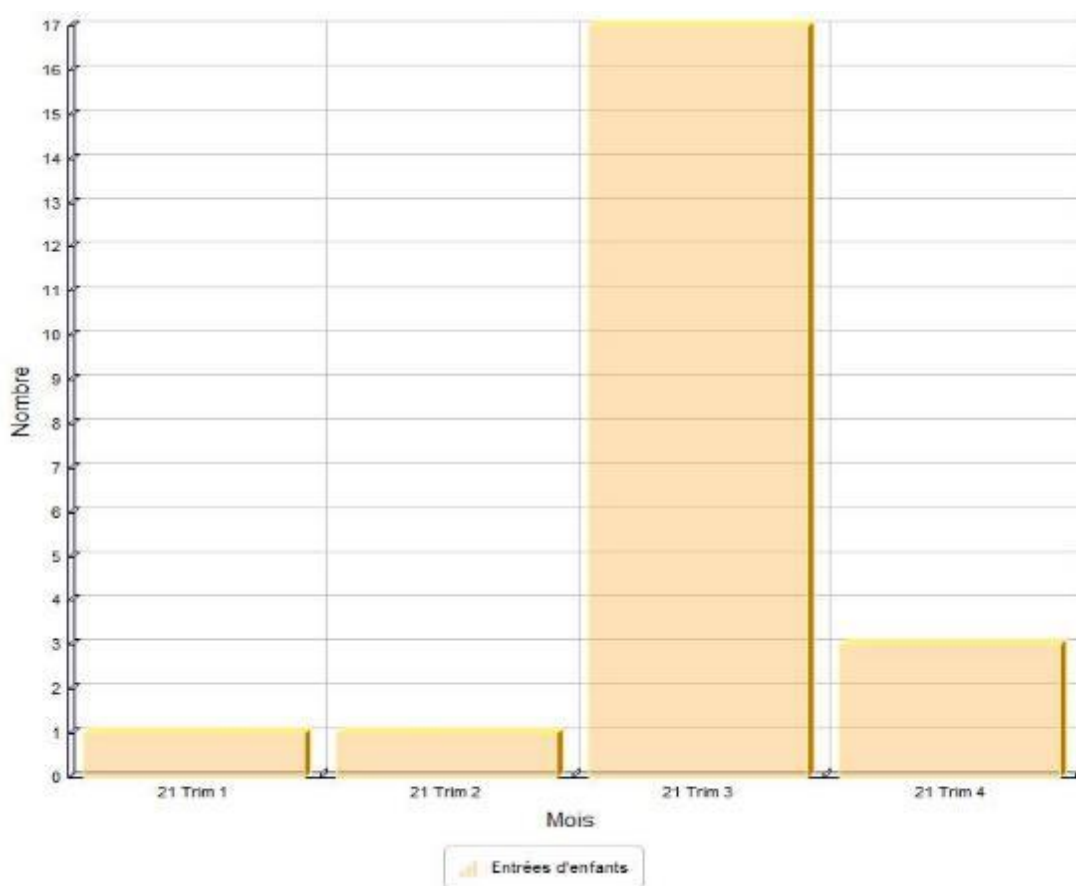


L'accueil

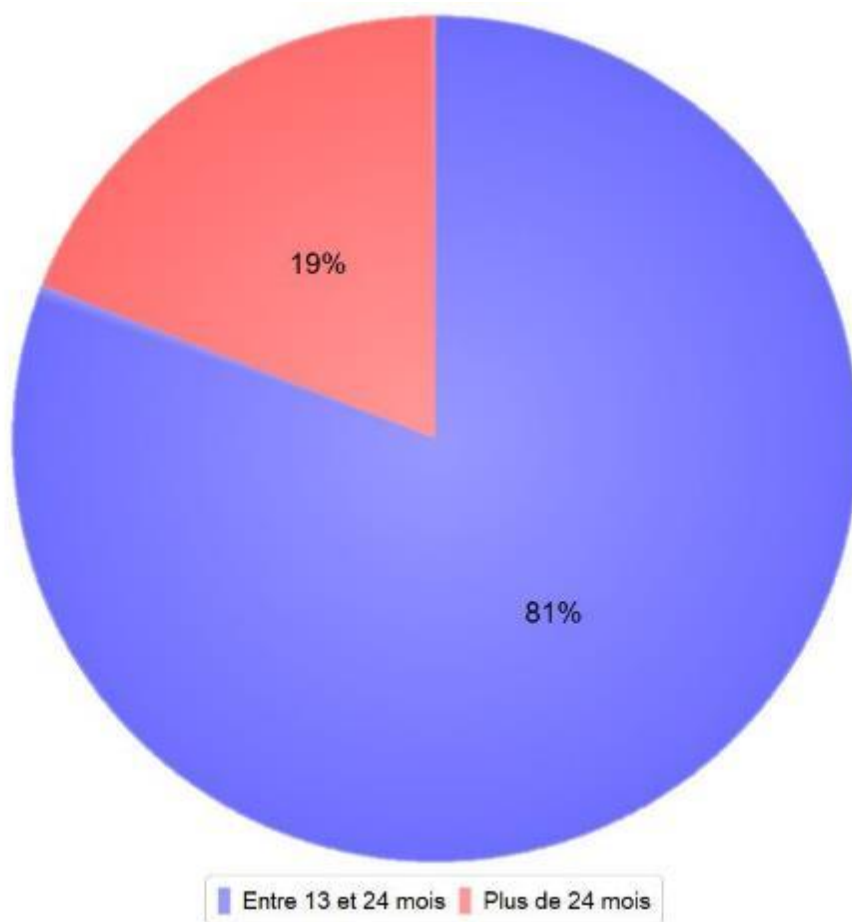
1. La semaine d'accueil (l'adaptation)

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

- **Nombre d'entrées par trimestre**



- Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent se présente auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « habitudes de vie » permettent de :

- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.



Déroulé de la semaine d'accueil

Jour 1 45min à 1h	Jour 2 1h à 1h30	Jour 3 2h à 2h30	Jour 4 4h	Jour 5 6h max
Mise en relation Faire connaissance Observation	Retour sur la journée précédente Présentation d'une journée à la crèche	Retour sur la journée précédente 1^{ère} séparation (45min) Transmissions	Retour sur la journée précédente Séparation (1h min.)	Retour sur la journée précédente Petite journée d'accueil
				
A l'écart des autres enfants pour préserver l'intimité des échanges	Après un premier temps à l'écart du groupe, présentation des enfants de l'unité de vie	Repas à la crèche avec son parent et sa référente	Repas à la crèche avec sa référente Temps de repas Transmissions	Temps de jeux Déjeuner avec sa référente Temps de repos Goûter Transmissions
				
L'enfant évolue avec son parent et sa référente	L'enfant évolue avec son parent et sa référente Présentation des professionnels relais	L'enfant évolue avec les autres enfants dans l'unité de vie	L'enfant évolue avec les autres enfants dans l'unité de vie	L'enfant évolue avec sa référente, son relais et les autres enfants dans l'unité de vie

2. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons pas accueilli de famille en situation d'urgence en 2021.

3. L'accueil des enfants en situation de handicap

3.1 Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et l'**épanouissement des enfants porteurs de handicap**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe soit en capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le médecin de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...)

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche permet de :

- **Mobiliser** ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- **S'enrichir mutuellement** au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir **la différence**

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le médecin de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

3.2 Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

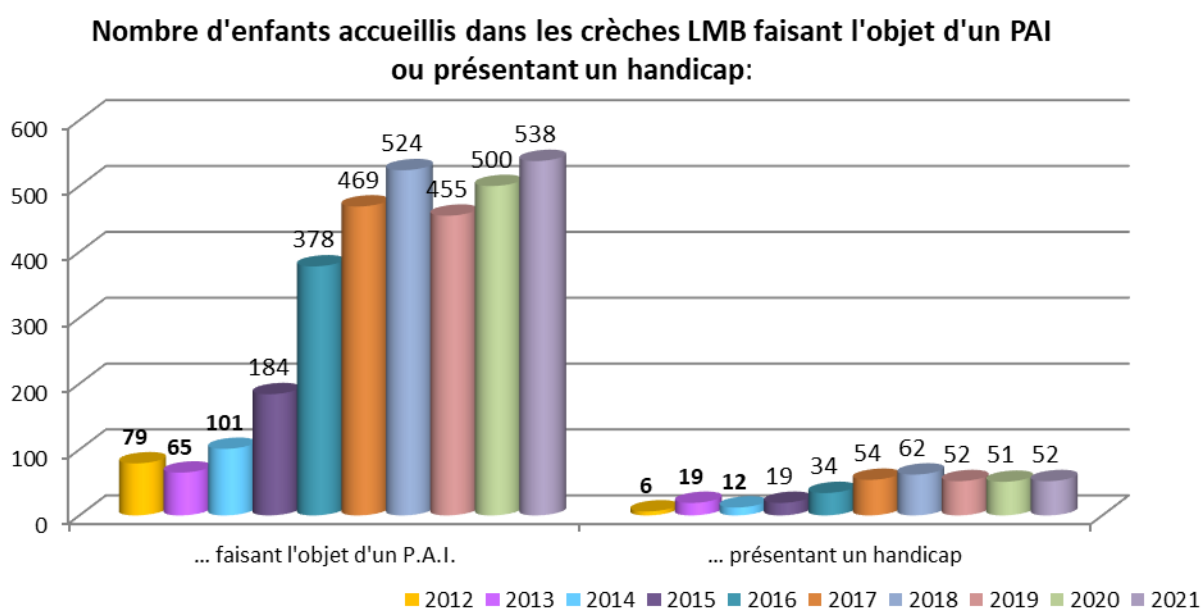
Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants porteurs de handicap

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'**objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2021, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 7 enfants faisant l'objet d'un PAI et aucun enfant en situation de handicap.



4. L'organisation de l'accueil

L'accueil du matin

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.
- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

Les retrouvailles

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.



Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant

- Un classeur de transmission contenant les fiches de suivi des enfants par section est notre outil au quotidien (contenant : transmissions à l'accueil, au départ, changes, repas, sommeil, alimentation...).

Le déroulement de journée

Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.



Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'Educatrice incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.



La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à des photos. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. la professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatiser.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil culturel, artistique et sensoriel

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

1. Le kamishibai

Le kamishibai est un théâtre japonais qui permet de raconter des histoires aux enfants sur un support en bois. L'histoire racontée devient plus vivante pour les enfants qui suivent les images qui défilent sur le support.

Les ateliers de kamishibai ont été mis en place de la crèche Les Petits Chéris. Ils sont proposés aux enfants régulièrement et dure 20 minutes maximum.



2. Autres activités proposées

Les jeux moteurs



Les jeux de constructions



Ateliers d'expressions



Les jeux d'éveil sensoriels	La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)	
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.	
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...	
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...	

Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.	
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage...	
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...	
Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...	
Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.	
Les ateliers d'expression et de créativité	Cet atelier vise à laisser libre cours à l'imagination de l'enfant.	

3. Les fêtes et animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés à la crèche lors du goûter en accord avec les parents. Une date est programmée avec ces derniers.



Les animations au fil des mois

Janvier, février et Mars

Travail autour des activités sensoriel : Peinture propre, peinture debout, sable magique



Avril

Du 06 au 25 avril : Fermeture de la crèche durant 3 semaines pour confinement combiné aux vacances nationales de printemps

Mai, juin et juillet

En mai : Plantation de fleurs



Le 21 juin : Spectacle pour les enfants conçus par les directrices : Drôle de cubes



Octobre/Novembre

En octobre : Arrivée de la nouvelle Directrice

En novembre : Aménagement de l'atrium : création d'une activité à table et d'un espace motricité supplémentaire.



Décembre

Espace bibliothèque : Création d'un espace bibliothèque en dehors des unités de vie



Activités automne/hiver : Elaboration d'activités autour de deux saisons



Le travail institutionnel

1. Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées entre 13h00 et 13h30 avec chaque équipe de section et l'éducatrice de jeunes enfants.



2. Le rôle du Médecin et du Psychologue

Collaboration avec le médecin

Le médecin est présent 3 heures tous les mois. Elle est joignable par téléphone le reste du mois si besoin.

Lors de sa présence à la crèche, elle partage son temps entre :

- Son travail de prévention auprès des enfants : elle revoit régulièrement les enfants, accompagnés de leurs parents ou de l'auxiliaire référente ; elle suit leur état vaccinal, leur développement staturo-pondéral
- Son travail de prévention auprès de l'équipe : rappel des règles d'hygiène, notamment pendant les épidémies de gastro-entérites

Elle a participé largement à la vie institutionnelle de la crèche : les réunions avec les parents, les temps conviviaux avec les familles, les journées pédagogiques

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 6 heures par mois. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements

- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas

3. Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la/le responsable de secteur de **La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de **La Maison Bleue**. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

4. Le séminaire des directrices

Le 21 janvier 2021, les directrices et directeurs du Groupe La Maison Bleue se sont réunis en visio conférence autour du « Journal de la maison bleue » pour un temps d'échanges, d'intervention de spécialiste et d'experts.

Cette journée a été axée sur le développement de la communication envers les familles au quotidien et sur la mise en place des différentes clés de La maison bleue (Pédagogie verte, Communication et Langage, Eveil culturel et artistique, Eveil sensoriel et corporel, Clé des parents).

Lors de ce séminaire la situation sanitaire ainsi que l'utilisation du masque auprès du jeune enfant ont été évoqués.



5. Les journées pédagogiques

Dates	24 mai et 29 octobre 2021
Programme	Le 24 mai 2021 La journée du 24 mai, a été menée par la directrice ainsi que la psychologue. Le sujet principal était l'itinérance ludique, la mise en des places ainsi que l'organisation de la rentrée 2021. Le 29 octobre 2021 Lors de cette journée, il a été revu toute la pédagogie de la maison bleue. En effet, beaucoup de nouvelles professionnelles avaient rejoint la crèche courant aout et septembre. Les notions de référence, de relais, de tour de rôle, etc... ont été abordées.

6. Les partenaires pédagogiques

- Avec la bibliothèque

Chaque mois, les professionnels de la crèche vont emprunter des livres afin de diversifier la lecture proposée aux enfants.





Fiches-Projets 2021

- ✓ Aménagement de l'atrium
- ✓ Rôle de l'éducateur de jeunes enfants

Aménagement de l'atrium

NOM DU PROJET	AMENAGEMENT DE L'ATRIUM
OBJECTIFS	✓ Rendre cet espace plus accessible aux enfants ✓ Donner du sens à l'utilisation de cet espace ✓ Définir des coins de jeux spécifiques
INTÉRÊTS	✓ Permettre l'utilisation de cet espace à tous enfants ✓ Proposer aux enfants des jeux différents qu'à l'intérieur de la section ✓ Permettre de séparer les enfants
MOYENS NÉCESSAIRES	• Moyens humains : 1 professionnel pour 8 enfants • Moyens matériels : Investissement de nouveau meuble et de bloc moteur Installation d'un coin moteur : piscine à balle et différents blocs moteur Et d'un coin activité : Peinture, dessin, gommettes... sur table Mise à disposition des légos et autres jeux de construction
FRÉQUENCE / HORAIRES	Toute la journée, en dehors des heures d'accueil des parents.
ÉTAPES DE PRÉPARATION	L'atrium doit être aménagé sans les enfants. Il faut toujours veiller à ce que les meubles à disposition soient toujours équipés de différentes activités.
DÉROULEMENT	Une professionnelle peut se rendre avec un groupe d'enfant dans l'atrium. Les enfants sont libres d'aller jouer dans le coin moteur contenant une piscine à balle ainsi

Le rôle de l'éducateur de jeunes enfants (EJE)

Introduction

A la crèche Les petits Chéris de Joinville-le-Pont, il y a une EJE de terrain, qui joue aussi un rôle de relais de direction. Elle est le garant de l'application du projet pédagogique auprès des équipes. Elle accueille les enfants tout en préservant le lien parent/enfant en aidant à la séparation, en soutenant la parentalité par le partage de ses connaissances aux cours d'échanges.

En section

Pour cela, l'Educatrice de Jeunes Enfants, a des temps de travail en section auprès des enfants tous les jours une partie de la matinée, elle alterne ses temps auprès des enfants des différentes sections, coccinelles et papillon, d'une semaine à l'autre. Elle favorise l'éveil et la créativité des enfants à travers des propositions adaptées (activités, jeux, espaces aménagés) qui tiennent compte des capacités, du développement psychique et moteur de chaque enfant, mais aussi du groupe.

Concrètement, elle vient donc en section des moyens-grands ; les coccinelles et les papillons à partir de 9h, elle participe ainsi au « temps du bonjour » instauré dans chaque section. Puis, elle propose une activité sur le temps des ateliers à un groupe d'enfant. Elle peut également rester disponible au sol pour les enfants qui ne font pas d'activités en leur proposant des jeux et en les soutenant dans ces derniers. Elle peut, en fonction de la dynamique de la section, rester pour le temps de repas et soutenir la professionnelle relais en faisant patienter les enfants avant celui-ci. Sur ces temps dit de transition, elle propose des jeux de manipulation et d'exploration, comme la pâte à modeler, du sable magique ou du transvasement, afin de canaliser leur attention sur autre chose que le repas mais aussi libérer toutes les tensions motrices et ainsi permettre à l'enfant de déjeuner calmement. Pendant ces temps en section, elle participe également à l'accompagnement des enfants dans leurs différents temps de vie à la crèche (repas, changes, sommeil).

Dans la section des bébés, les lucioles, elle intervient tous les mercredis. Elle observe le développement des enfants et l'accompagnement des professionnelles. Solène, l'éducatrice de jeunes enfants, sert de son expérience pour transmettre aux professionnelles son savoir sur les tous petits qui demandent une attention particulière.

Elle contribue ainsi au bien être de chaque enfant et du groupe. L'EJE peut être amenée à assurer la continuité du service et aider aux tâches ménagères en cas d'extrême urgence,

c'est-à-dire en cas d'absence d'un membre de l'équipe. Ces temps en section lui permettent ainsi des temps d'observation des enfants et des situations mais également des professionnelles pour accompagner leurs pratiques. De plus, elle pourra repérer d'éventuels troubles pour en informer la direction ou la psychologue.



En détachement

Dans la crèche, les Petits Chéris, l'EJE à des temps de détachement dans la semaine afin d'analyser les informations recueillies auprès des équipes. Elle va pouvoir accompagner les équipes dans la mise en œuvre de projets et d'actions adaptées. Solène notre EJE va alors évaluer les résultats des actions, leur mise en place et réajuster si nécessaire. Solène et moi-même échangeons ensemble sur ses observations et sur les supports à mettre en place. Elle peut, par exemple, aider les équipes en créant des supports pédagogiques adaptés, des repères pour les enfants, ou encore repenser certaines organisations et pratiques mises en place dans les sections.

Relais de direction

Solène l'éducatrice est en lien étroite avec la direction et prend la suite lors de ses absences : gestion des imprévus, réorganisation des plannings lié aux besoins et supervision des équipes. Elle assure également le lien entre la direction et les professionnelles. Elle est également amenée à prendre des décisions pédagogiques en lien avec la direction et toujours soumis à son acceptation.

Et aussi

Au sein de notre crèche, l'EJE participe également aux réunions organisées à la crèche. L'éducatrice peut être amené à encadrer des stagiaires et assurer leur accompagnement.

Elle doit participer à la cohésion de l'équipe en instaurant un climat de confiance avec les équipes afin de travailler dans le respect de chacun. Elle veille également à l'harmonie des pratiques professionnelles auprès des enfants au sein de la crèche.

L'EJE a aussi pour mission de penser le lieu de vie des enfants. C'est-à-dire qu'elle organise l'aménagement de l'espace en fonction de l'évolution des enfants, elle met des jeux à disposition des enfants et des équipes. Elle doit veiller à l'intérêt de ces jeux pour les enfants, s'ils sont adaptés à leur capacités, leur âge, leur centre d'intérêt, leur bon état et fonctionnement. Elle pourra également, sous la validation de la direction, passer des commandes de matériels et de jeux si nécessaire. Elle entretient également le partenariat avec la bibliothèque en empruntant régulièrement des livres pour proposer aux enfants et aux équipes des lectures différentes. Elle peut aussi mettre en place des partenariats au sein de la crèche et des intervenants extérieurs (musiciens, sophrologues, ludothèque).

En conclusion

En résumé l'éducateur a donc un rôle multiple en assurant le bien-être des enfants, l'animation et la coordination de l'équipe auprès des enfants et l'application du projet pédagogique au sein de la crèche Les Petits Chéris.

Les objectifs 2022

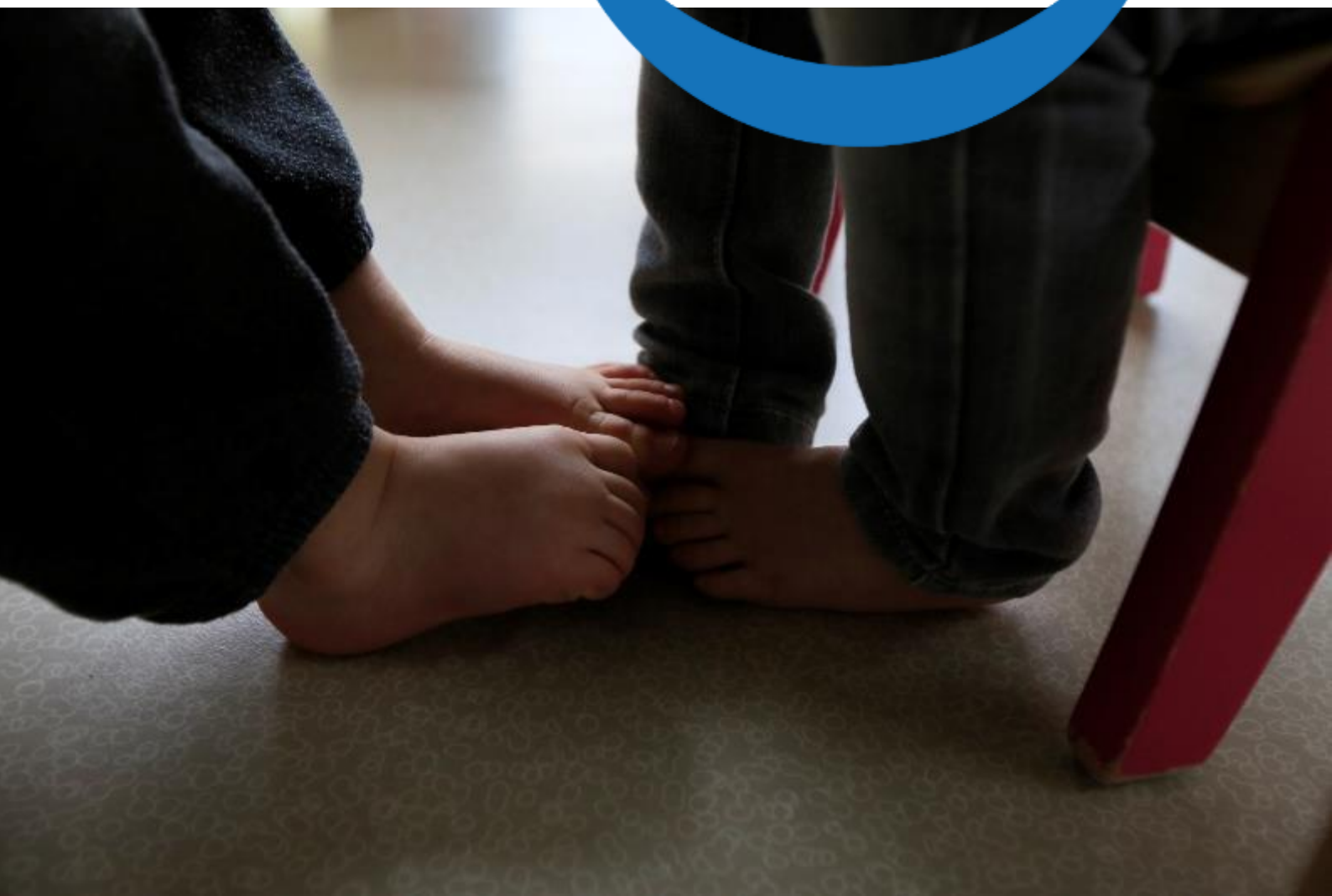
L'accompagnement des enfants au multi-accueil Les Petits Chéris doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- **Renforcer la cohésion d'équipe**
- **Former le personnel à de nouveaux projets pédagogiques au sein de la structure afin de diversifier les apprentissages auprès des enfants**



Volet Sécurité et développement durable



Les travaux et la sécurité

1. Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
01/10/2021	GUARDA	Plomberie WC
06/10/2021	CBC	Remplacement lave-vaisselle
11/10/2021	CBC	Réparation Sèche-linge
19/10/2021	OCC	Remplacement du portillon en bois dans l'atrium
12/11/2021	GUARDA	Plomberie WC
30/11/2021	OCC	Réparation sèche-linge
03/12/2021	SOFTAIR	Chauffage
07/12/2021	OCC	Installation de 2 nouveaux sèche-linge

2. Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Petits Chéris les exercices d'évacuation ont eu lieu le 12 février, le 03 juin et le 22 septembre 2021. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

La démarche durable et responsable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, Smile4Children se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.



Prendre soin des collaborateurs



- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles



- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être
- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité

Préserver l'environnement



- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc....)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires



- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale

Le respect des 3 piliers du développement durable :

ÉCONOMIQUE
Notre politique
achat

ÉCOLOGIQUE
Constructions BBC
(Bâtiment Basse
Consommation)

SOCIAL
Notre démarche
sociale

Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**



4. Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations

Des produits éco-labellisés

La Maison Bleue accorde une place importante aux produits qu'elle utilise dans ses crèches et à leur impact sur l'environnement : ISO 9001 (qualité de gestion), ISO 14001 (gestion de l'environnement) et ECOLABEL européen. Tous nos fournisseurs respectent cette démarche environnementale. Nous renforçons notre engagement en matière de développement durable en proposant aux enfants des repas composés de produits de saison et de qualité.